

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2005-210 DU 25 AVRIL 2005

Chargeant Monsieur Cosme SEHLIN,
Ministre des Finances et de l'Economie de l'intérim
de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN,
Ministre des Travaux Publics et des Transports pour
compter du 25 avril 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de
la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition
du Gouvernement ;

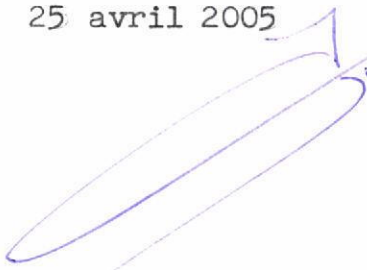
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 25 avril 2005, Monsieur Cosme SEHLIN, Ministre des Finances et de
l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence
de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 avril 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4 – AUTRES MINISTERES
21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.